

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROMANS - 2602 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 11/12/2024 - A2024/008686 - 2002 B 00193 - 398 502 336 - A.V.A.

A.V.A

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622 €
Le Village
26 270 MIRMANDE
RCS ROMANS 398 502 336

**RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ A.V.A,
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE,
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

TALENZ ARES AUDIT

26, boulevard St Roch | BP 278 | 84011 Avignon Cedex 1
Tél. : 04 32 73 67 30 | avignon@talenz-audit.fr

www.talenz-audit.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ A.V.A, SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'assemblée générale en date du 16 septembre 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La société A.V.A a pour objet « Restauration traditionnelle » ;
- Au 30 septembre 2024, les capitaux propres sont supérieurs au capital social. Ils s'élèvent à 293 897 euros y compris le résultat de la période de 39 502 euros et 7 622 euros de capital.
- Au 30 septembre 2024, à l'actif, les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 208 609 euros et les disponibilités sont positives pour 18 932 euros. Le passif de la société s'élève à 534 720 euros dont 293 897 euros de capitaux propres et 64 903 euros de dettes financières
- Au 30 septembre 2024, le chiffre d'affaires est de 356 115 euros, en baisse de 42 957 € par rapport au 31 décembre 2023.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

La société ne fait état d'aucun avantage particulier.

Fait à Avignon, le 03 décembre 2024.

TALENZ ARES AUDIT
Commissaire à la transformation



Johan AZALBERT
Commissaire aux comptes
Représentant la société